

## **12/02/2009 – Inauguration des locaux de l'Association nationale des élus de montagne**

Monsieur le Ministre (Hervé NOVELLI)

Monsieur le Président (Henri NAYROU),

Monsieur le Secrétaire Général (Vincent DESCOEUR),

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité directeur,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis

C'est un très grand plaisir pour moi, élu comme vous tous de la montagne, de vous accueillir aujourd'hui, à l'Hôtel de Lassay, pour célébrer à la fois le 25ème anniversaire de votre association et l'inauguration de votre siège, rue de Bourgogne, à deux pas de l'Assemblée nationale.

Ce rapprochement géographique n'est pas anecdotique. Il est le symbole d'un lien étroit et d'une proximité réelle avec les lieux institutionnels de décision de notre République.

Une proximité dont je ne doute pas qu'elle vous permettra de continuer à servir la cause de la montagne, avec le même sens de l'intérêt général, la même fidélité aux valeurs de la République, et avec une ardeur toujours renouvelée.

Cette ardeur c'est celle qui vous anime pour faire reconnaître sans relâche les singularités et les spécificités de nos territoires de montagne. C'est celle qui vous fait agir, avec constance et pragmatisme, et avec un sens de l'unité, qui vous permet de dépasser les oppositions partisans.

Car les montagnes ne séparent pas les hommes, elles les unissent. Elles les unissent en dépit de leurs différences. Elles les unissent face à l'adversité. Elles les unissent par-delà les vallées et les monts.

Cette unité, c'est ce qui fait votre force depuis 25 ans. 25 années d'action au service d'une même cause. 25 années jalonnées de progrès et de succès dans tous les domaines des politiques publiques qui impactent la vie quotidienne de nos concitoyens ou l'activité économique de nos montagnes.

Qu'il me soit permis, ici, de rendre hommage au dévouement de l'ensemble des Présidents de l'ANEM qui ont œuvré en ce sens, du premier d'entre eux, Louis BESSON, que je salue, jusqu'à vous, cher Henri NAYROU.

Je n'énumérerai pas, bien sûr, tous les combats que vous avez menés. Mais de la fondatrice loi « Montagne » de 1985, adoptée à l'unanimité, à sa rénovation, en 2005, à travers la loi relative aux développement des territoires ruraux, vous

n'avez eu de cesse d'apporter votre contribution pour aider le Parlement à élaborer le cadre législatif le mieux adapté au développement de nos massifs.

C'est votre participation active à tous ces grands débats – comme le Grenelle de l'Environnement ou la Réforme des collectivités locales aujourd'hui – qui permet au Gouvernement, comme au Parlement, de définir la politique de la montagne de manière partagée, d'avoir une vision globale des enjeux, de cerner au mieux vos attentes, et de vous apporter des réponses dans un esprit de partenariat.

Cette démarche illustre la place de choix qu'occupe votre association dans ses liens avec les pouvoirs publics. Elle traduit votre volonté de créer toujours les conditions d'une évolution concrète de la situation, sur le terrain, en allant de la définition du cadre général qu'est la loi, au levier d'action le plus approprié, qu'il s'agisse de négocier avec la Commission européenne, avec notre administration, ou de contractualiser avec les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, l'ANEM est face à de multiples défis.

Les problématiques traditionnelles de la politique de la montagne sont toujours vives. Handicaps géographiques et fragilités des milieux, désertification croissante de certains espaces, disparition des services à la population, faiblesse du désenclavement économique des territoires, pression sur les ressources naturelles, obstacles juridiques à certains aménagements indispensables, difficultés du pastoralisme et des activités agricoles.....Il serait trop long de tout citer.

Mais à ces thématiques que nous connaissons bien, s'ajoutent de nouveaux défis. Des défis de grande ampleur.

Les retombées de la crise financière, tout d'abord. Ses conséquences se font déjà sentir dans certains territoires. Elles ne manqueront d'accentuer les phénomènes de mutations des activités et de disparités régionales.

Le changement climatique ensuite. C'est à plus long terme, le défi majeur auquel nous sommes confrontés, tant nos écosystèmes de montagne sont vulnérables et sensibles à ce phénomène.

Cette évolution climatique aura des répercussions sur l'ensemble de nos activités. Elle implique que nous mettions en œuvre, rapidement, des stratégies d'adaptation. Que nous trouvions de nouvelles alternatives, énergétiques et économiques, notamment en moyenne montagne. Que nous sachions mettre en valeur la richesse intrinsèque de nos territoires et leur très grande diversité. Que nous soyons capables d'imaginer une montagne vivante, 365 jours par an.

Notre patrimoine naturel est riche et diversifié, la qualité de nos produits est reconnue, nos paysages sont recherchés et renommés, et nous avons toujours prouvé notre capacité à faire de notre faiblesse, une force, à transformer nos handicaps en atouts.

Je ne doute pas que l'ANEM s'assigne, à travers vous, cette noble mission pour les années à venir, sans perdre de vue l'objectif ultime de toute politique de la montagne : l'intégration harmonieuse de la présence humaine et des activités économiques, au sein d'un environnement de qualité.

Monsieur le Président, Chers Amis,

En ce début de 21ème siècle, la montagne est plus que jamais au cœur des problématiques d'aménagement et de développement durable. Je sais quelles sont les difficultés et les contraintes. Je sais aussi quelles sont nos richesses. Je connais enfin votre pragmatisme et votre efficacité et je sais que vous aurez à cœur de vous mobiliser pour proposer, encore et toujours, de solutions nouvelles, des solutions ambitieuses, comme vous l'avez fait sans relâche depuis 25 ans.

Vous savez que, dans cette tâche, le Parlement est à votre écoute, et entretient avec vous un dialogue permanent. Vous pourrez compter sur mon soutien pour vous accompagner sur cette voie.